

Charte De Coopération Internationale Figéen Jambaar

Notre collaboration a pour objet la mutualisation de nos compétences, ressources professionnelles et humaines au profit de la reconnaissance financière du travail des femmes et l'émancipation des filles, enfants dans les zones rurales. Cette expérience commune peut enrichir notre pratique professionnelle et ainsi, être valorisée dans nos parcours professionnels. Néanmoins, il est important de ne pas perdre de vue que notre épanouissement personnel et collectif sur les missions portées doit être corollaire à celui des femmes, des enfants et tout autre bénéficiaire.

La bonne mise en œuvre du projet Figéen Jambaar découle d'un environnement collaboratif serein marqué par les principes détaillés dans la dite charte.

1

La communication

Une communication bienveillante est nécessaire afin d'instaurer un climat de travail serein. Le projet que nous portons revêt un caractère social et humaniste. Il est important que nous cultivions ses valeurs humaines, sociales au sein de l'équipe. Nos rapports entre nous doivent laisser une place importante à toutes propositions sans jugement de valeurs.



Le respect mutuel

Il se manifeste avant tout par la reconnaissance de l'impact de chacun-e dans la bonne marche des projets. Nous apportons toutes et tous une contribution à la hauteur de nos capacités professionnelles et humaines. La distinction subtile entre être force de proposition et être leader.e fait toute la richesse de la pluralité des individualités qui composent l'équipe et nos temps de rencontres.

2



@FigéenJambaar
www.jigeenjambaar.com

Création: Odette Lézé NIANG
Collaboration: Mélaine Coleiro, Fadioul Yacinte Niang
Isabelle Ayache, Rokhaya Niang



CHARTRE DE COOPÉRATION

Jigéen Jàmbaar

3

La transparence

Les projets sont accompagnés et soutenus par un ensemble de partenaires financiers, techniques et matériels. Nous sommes toutes et tous garants de leur bonne mise en oeuvre et de l'atteinte des objectifs fixés. Chaque petit bout de bien fait par l'ensemble des acteur.trices (salarié.es, volontaires, bénévoles, intervenant.es...) apporte sa pierre à l'édifice et doit être reconnu comme tel auprès de l'ensemble de nos contributeur.trices



Le partage

4

Le partage de l'information et des idées est nécessaire à toute collaboration. Les espaces collaboratifs virtuels sont pensés dans ce sens. Le recours au travail fourni par l'équipe doit faire l'objet d'une demande d'accord préalable à l'ensemble des contributeur.trices d'un projet et ces dernier.ières doivent être cité.es aussi infime que paraisse leur investissement.

5

La multiculturalité

En réunissant des personnes issues d'horizons différents et ayant des expériences variées, nous tendons vers une plus grande créativité. Des idées innovantes pourront facilement émaner de chaque réunion et la capacité créative de l'équipe est beaucoup plus importante quand elle est multidisciplinaire et multiculturelle.

Cette collaboration nécessite un effort de compréhension individuelle et collective des pratiques professionnelles issues d'un capital culturel, social et symbolique afin d'en faire une richesse.



@JigéenJambaar
www.jigeenjambaar.com

Création: Odette Lézé NIANG
Collaboration: Mélaine Coleiro, Jadioul Yacinthe Niang
Isabelle Ayache, Rokhaya Niang

